

L'École départementale de musique

Conservatoire à rayonnement intercommunal

certifie que

Syméon BAYLE, né le 6 avril 1999 a obtenu avec succès le Brevet de fin de second cycle dans la dominante « Guitare ».



Fait à Angoulême, le 27 juin 2015

François BONNEAU Président du Conseil départemental de la Charente

École départementale de musique